

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 10 mars 2005

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit d'étude de 2 237 000 F, en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute Ecole de Gestion sur le site de Battelle à Carouge

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'étude

¹ Un crédit d'étude de 2 237 000 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute Ecole de Gestion sur le site de Battelle à Carouge.

² Le montant indiqué à l'alinéa 1 se décompose de la manière suivante :

– Frais d'étude	2 079 000 F
– TVA (7,6%)	158 000 F
– Renchérissement	0 F
– Total	2 237 000 F

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2005, sous la rubrique 34.50.00.508.10.

Art. 3 Financement et couverture des charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt, dans le cadre du volume d'investissements « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le projet des Hautes écoles spécialisées (HES) a pour objectif de rénover et d'adapter l'enseignement professionnel en Suisse. La création des HES répond à la nécessité de renforcer la qualité de la formation, de rendre celle-ci euro-compatible et d'offrir un cursus allant de l'apprentissage jusqu'à un diplôme de niveau universitaire.

Au plan national, les HES sont formées de sept sous-réseaux. L'un d'eux représente les écoles des cantons de la Suisse romande. Il s'agit de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) à laquelle la partie francophone du canton de Berne a adhéré en 2004.

La direction de la HES-SO est constituée d'un organe politique, le comité stratégique et d'un organe opérationnel, le comité directeur. Les deux se composent de représentants des cantons partenaires : Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Berne. Aujourd'hui, la HES-SO compte près de 10 000 étudiantes et étudiants.

Pour répondre à cet ambitieux projet, les écoles professionnelles genevoises ont dû se transformer. Coordonnées par une direction générale, elles appartiennent aujourd'hui au dispositif de la HES-SO. La Haute école de Genève (HE-Ge) regroupe les sept éléments suivants :

- l'école d'ingénieurs de Genève ;
- l'école d'ingénieurs de Lullier ;
- l'école supérieure des beaux-arts ;
- la haute école d'arts appliqués ;
- la haute école de gestion ;
- la haute école de santé ;
- la haute école de travail social.

Les HES offrent des formations professionnelles de niveau universitaire. Elles dispensent un enseignement scientifique axé sur la pratique et ont pour tâche de développer les transferts de savoir et de technologie au profit des entreprises.

Par leur statut de HES, les écoles doivent répondre aux exigences de qualité et d'efficacité relevant d'une organisation régionale offrant simultanément des formations de haut niveau, et des prestations aux milieux économiques.

Pour réussir dans ces missions, les écoles concernées ont entrepris de développer de nouvelles compétences et d'étendre leur culture scolaire traditionnelle à une culture de services et de transferts de technologies.

Pour remplir leurs nouvelles tâches, telles que recherche appliquée et développement, perfectionnement professionnel, prestations aux tiers, les HES ont besoin de nouvelles structures spatiales.

2. Situation actuelle de la HEG

Issue de trois écoles professionnelles, la Haute école de gestion de Genève (HEG) a été créée en 1998 sur le site de Battelle à Carouge. Faisant partie de la Haute école de Genève, la HEG est le seul établissement HES en Suisse à regrouper sur un seul site trois filières d'études du domaine de l'économie et des services : économie d'entreprise, information documentaire et informatique de gestion.

Si pour les filières de formation « économie d'entreprise » et « informatique de gestion », les étudiants proviennent majoritairement de la région genevoise, il n'en va pas de même pour la filière « information documentaire ». Etant la seule filière de ce type dans la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, elle accueille des étudiants qui proviennent de toute la Suisse romande et même de Suisse alémanique.

La Fondation de la Haute école de gestion et d'information documentaire a pour but d'exploiter la Haute école de gestion (niveau HES) mais aussi l'Ecole supérieure d'informatique de gestion (ESIG) qui lui est associée. Cette dernière est une école de niveau non HES qui a déménagé sur le site de Battelle également en 1998. L'ESIG offre deux formations de niveau « école supérieure technique » : informaticien de gestion et concepteur en communication Web. Si l'ESIG partage les salles de cours avec la HEG, elle a cependant un corps enseignant qui lui est distinct. En 2004, les étudiants de l'ESIG représentent environ 9 % de l'ensemble des étudiants de la HEG et de l'ESIG réunies.

3. Effectifs des étudiants

Depuis sa création, le nombre d'étudiants à la HEG n'a cessé de croître. Pour l'année académique 1998-1999, les effectifs de la HEG et de l'ESIG s'élevaient à 237 étudiants (167 étudiants HES et 70 étudiants non HES). Au 15 novembre 2003, soit 5 ans après sa création, la HEG et l'ESIG accueillait 567 étudiants (480 étudiants HES et 87 étudiants de l'ESIG), soit un taux de croissance de 139 % sur la période ou de 28 % en moyenne par année.

Si on s'intéresse uniquement au niveau HES, la croissance des effectifs a été encore plus marquée. Entre 1998 et 2003, le nombre d'étudiants HES en formation de base a augmenté de 187 %, soit environ 37 % par année.

Pour la rentrée 2004-2005, le nombre de nouvelles immatriculations en HES a augmenté de près de 30 % par rapport à l'année précédente (196 nouvelles immatriculations en octobre 2003 contre 251 en 2004). En conséquence, la HEG compte au 15 novembre 2004 (date de la statistique AHES) précisément 587 étudiants en formation de base. Si on tient compte des étudiants de l'ESIG, ce sont près de 660 étudiants qui fréquentent régulièrement les bâtiments occupés par la HEG et l'ESIG depuis la rentrée 2004.

Le développement de la maturité professionnelle à Genève et l'attrait des filières HES laissent penser que la croissance du nombre des étudiants HES va se poursuivre encore durant quelques années, à un taux néanmoins plus faible. On peut prévoir qu'en 2007, la HEG comprendra quelques 700 étudiants réguliers (sans les formations postgrades) auxquels il faut ajouter environ 80 étudiants de l'ESIG, soit au total près de 800 étudiants.

4. Locaux et salles de cours

En 1998, la HEG et l'ESIG occupaient 3 étages du bâtiment F. En 2004, compte tenu de la croissance du nombre des étudiants et du développement des activités de recherche appliquée de la HEG, les deux écoles déploient leurs activités sur 4 étages du bâtiment F et 2 étages du bâtiment C du site de Battelle.

A l'heure actuelle, la HEG et l'ESIG disposent de 24 ateliers informatiques (15 ateliers à 23 places en moyenne et 9 ateliers à 19 places en moyenne) et de 25 salles sèches (9 salles à 49 places en moyenne et 16 salles à 24 places en moyenne), soit au total 49 salles/ateliers.

Les bâtiments de Battelle, destinés à l'origine à des activités industrielles, sont peu adaptés pour y accueillir des grandes volées d'étudiants comme

celles de la HEG. La configuration des locaux fait que les salles de cours sont en général relativement étroites et petites en surface. Les ateliers informatiques ont été aménagés de manière à *maximiser* le nombre de postes de travail dans la salle, au détriment de l'ergonomie. De plus, étant donné le nombre élevé d'ordinateurs installés dans un atelier, ce dernier ne peut pas être utilisé pour dispenser un cours n'en nécessitant pas. De même, la HEG ne dispose d'aucun auditoire pouvant accueillir plus de 50 étudiants.

La capacité relativement faible des salles de cours dans les bâtiments C et F ne va pas sans poser des problèmes épineux en termes de ressources humaines et financières. En effet, lorsque la taille d'une classe dépasse un certain nombre (19/23 pour les ateliers et 24/49 pour les salles sèches), il est très souvent nécessaire de diviser la classe en groupes, ce qui implique l'engagement de ressources supplémentaires. En conséquence, le coût marginal d'un(e) étudiant(e), qui est en principe nul si la capacité de la salle permet d'accueillir un(e) étudiant(e) supplémentaire, peut s'avérer très élevé dans le contexte actuel à la HEG.

L'ensemble de ces locaux représente une surface nette de plancher d'un peu plus de 4 000 m², ce qui ne permet pas d'accueillir le nombre d'étudiants envisagé.

5. Programme

Pour remplir ses nouvelles missions (recherche appliquée et développement, perfectionnement professionnel, prestation de service, etc.) la HEG a besoin d'un bâtiment qui l'identifie clairement à sa fonction de centre de formation universitaire professionnel.

Il s'agit de proposer un édifice qui s'insère dans le périmètre universitaire du site de Battelle et qui soit représentatif des activités qu'il compte abriter en son sein. A terme, celui-ci doit fonctionner en synergie avec les futures composantes de la Haute école de Genève (Haute école de santé, direction générale, etc.) qui prendront place, à l'avenir, dans les bâtiments C et F.

Les dispositifs typologiques et constructifs du bâtiment doivent permettre une grande flexibilité des activités dans le temps et présenter un haut degré de polyvalence.

La direction générale de la HE-Ge souhaite que le projet représente une solution architecturale, constructive et technique innovante qui reflète de manière remarquable les préoccupations environnementales de notre temps notamment par une gestion rationnelle de l'énergie et une utilisation écologique des matériaux.

5.1 Définition des locaux

Le programme des locaux est structuré en sept secteurs distincts d'une surface utile totale de 7 500 m².

- Hall d'entrée (500 m²);
- Enseignement & formations postgrades (3 180 m²) ;
- Recherche & prestations de services (1 550 m²) ;
- Aula (650 m²) ;
- Cafétéria (600 m²) ;
- Administration (600 m²) ;
- Services (420 m²).

Le programme des locaux de la HEG ne prévoit pas de bibliothèque. Celle-ci prendra place dans la construction prévue entre les bâtiments C et F et fonctionnera comme bibliothèque de la future Haute école.

Le bâtiment doit être sécurisé et les accès extérieurs surveillés de façon à individualiser l'utilisation et la gestion des locaux mis à disposition.

L'ensemble des locaux doit être accessible aux personnes handicapées.

Le dimensionnement des espaces nécessaires aux circulations des personnes et des marchandises, aux installations techniques ainsi qu'aux éléments constructifs n'est pas compris dans les surfaces données.

Les surfaces indiquées dans le présent programme correspondent toutes à des surfaces nettes.

5.2 Hall d'entrée

Le hall d'entrée doit être un lieu d'accueil et un lieu représentatif de la HEG. Il est le lien privilégié entre la cité et le futur campus universitaire du site de Battelle.

Il doit permettre d'accéder à toutes les fonctions du bâtiment décrites dans le programme. Il peut servir d'espace de détente, de foyer, de lieu de rencontre ou encore d'espace d'exposition.

5.3 Enseignement – Formations postgrades

Les modalités pédagogiques et les techniques d'apprentissage étant appelées à évoluer, le projet tiendra compte, dès son élaboration, de cette nécessaire adaptation des espaces d'enseignement.

Les salles sèches seront poly-fonctionnelles. Elles accueilleront entre 25 et 30 étudiants et pourront, avec un aménagement adapté, recevoir jusqu'à 60 étudiants.

Les ateliers informatiques seront équipés de 30 postes de travail et les auditorios devront pouvoir rassembler jusqu'à 120 étudiants.

5.4 Recherche – prestations de services

Dans la règle, les professeurs, les chercheurs, les assistants et les adjoints scientifiques sont des collaborateurs à plein temps au service de l'institution. Dès lors, il y aura lieu que les espaces qui leur seront affectés participent pleinement à la définition de la HEG.

Ce secteur de la HEG doit être en lien avec le hall d'entrée et proche de l'administration avec laquelle il entretient des rapports privilégiés.

La taille des bureaux, des salles de réunions comme des laboratoires doit être flexible et modulable en tout temps.

5.5 Aula

Son accessibilité depuis le hall doit être aisée.

L'aula avec son foyer doit pouvoir fonctionner en dehors des heures de cours pour l'organisation de congrès ou de forums.

Pour ne pas augmenter le coût d'équipement, elle sera également utilisée par les autres composantes de la HE-Ge qui vont prendre place sur le site de Battelle.

5.6 Cafétéria

Cet espace est un lieu de rencontre pour l'ensemble des utilisateurs du bâtiment comme pour les visiteurs et les participants aux conférences.

D'une capacité de 300 places, la cafétéria sera aménagée selon les principes du self-service, aussi bien pour les plats que les boissons.

La cuisine est prévue pour la distribution de petits repas chauds.

5.7 Administration

Pour des raisons de fonctionnalité, il est important que ce secteur soit regroupé.

Les surfaces administratives mises à disposition seront faciles à convertir en espaces paysagers, individuels ou mixtes.

6. Etude de faisabilité

Une étude de faisabilité a été commandée par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) au début de l'été 2004, afin de préciser les potentialités et les contraintes du site à prendre en compte pour la réalisation de ce nouveau bâtiment. D'autre part, elle constitue le document de base pour le concours d'architecture.

7. Site de Battelle

Le site de Battelle est situé sur la commune de Carouge. Il est compris entre la route de Drize à l'ouest, la route de Troinex au sud et le chemin de la Tambourine à l'est. Au nord, le site est délimité par le parc et des habitations individuelles.

A l'intérieur du site de Battelle, trois zones peuvent être distinguées :

- un vaste périmètre de verdure, partiellement aménagé en parc ;
- les institutions de la formation supérieure (Université et HES) ;
- des immeubles de logements et l'école primaire de la Tambourine.

L'acquisition récente du site de Battelle par l'Etat a permis de définitivement confirmer la vocation de formation de la partie centrale du site. En contrepartie, la zone non constructible au nord reviendra à la commune de Carouge et sera revalorisée comme parc public. Le développement de la partie des immeubles de logements, au sud, plus récent, est encore en cours. Avec l'école primaire de la Tambourine, un nouvel équipement de quartier a été intégré dans cette partie du site, relativement isolé des quartiers environnants.

Le site de Battelle fait l'objet du Plan localisé de quartier (PLQ) N° 28566A « Grange-Collomb (Institut de Battelle) », adopté par le Conseil d'Etat le 23 juin 1994. Le PLQ distingue un périmètre d'activités administratives ou de recherche à l'est et des logements à l'ouest. Afin d'assurer le fonctionnement global du site, un « plan de coordination » a été développé et agréé par les services de l'Etat, régissant notamment les accès et les réseaux de déplacements.

D'autre part, le plan directeur de quartier de Drize sera prochainement mis en consultation publique.

Actuellement, les bâtiments prévus sont en grande partie réalisés ou en cours de réalisation (immeubles de logements).

Dans la partie centrale du site, l'aménagement d'une esplanade commune est prévu comme lieu de rencontre de la vie estudiantine et de quartier. Un nouveau bâtiment situé à l'extrémité sud-est de l'esplanade devrait accueillir des services et équipements communs de l'Université et des HES.

Le projet pour un parking souterrain central est à l'étude.

L'implantation du nouveau bâtiment sera conforme au PLQ et comprendra un sous-sol, un rez-de-chaussée et 5 étages.

8. Planification dans les secteurs proches

A plus long terme, une extension des institutions universitaires au lieu-dit « Pinchat » au nord-est du site est envisagée, ainsi aucune décision n'est prise à ce jour.

A l'ouest du site de Battelle, entre les routes de Saint-Julien et de Drize, le Plan directeur de quartier de Drize est actuellement en consultation auprès des services cantonaux. Ce dernier prévoit l'implantation d'un nouvel établissement scolaire (CO Drize), des logements et l'aménagement d'un parc public qui constitue le pendant du parc de Battelle de l'autre côté de la route de Drize.

Dans le cadre des différents projets d'urbanisation dans le secteur et compte tenu de la saturation du réseau routier autour du Rondeau de Carouge aux heures de pointe, l'élargissement du tronçon sud de la route de Drize est prévu pour faciliter la progression des bus (site propre en direction de Carouge) et pour assurer l'accès aux secteurs de Drize et de Battelle. Un projet intègre également l'aménagement d'un chemin séparé pour piétons et vélos, parallèle à la route.

9. Desserte pour les transports en commun

Le site de Battelle dispose d'une très bonne desserte par les transports en commun (tram et bus).

L'étude du Plan directeur de Drize a également mis en évidence la nécessité d'accompagner le développement des secteurs de Battelle et de Drize par la création d'une ligne urbaine des TPG jusqu'à Battelle, en passant par la route de Drize. Actuellement, deux variantes sont en discussion :

- arrêt à l'intérieur du site de Battelle (en face du futur bâtiment), avec boucle de rebroussement ;

- arrêt sur la route de Drize, avec la possibilité d'un éventuel prolongement ultérieur jusqu'à Troinex.

10. Accès routiers

Pour les véhicules et les motos/scooters, le site est accessible depuis la route de Drize. Les capacités de cette dernière sont actuellement saturées aux heures de pointe. Compte tenu des développements prévus en amont et dans le secteur de Batelle, une augmentation du trafic est prévisible pour 2010.

Divers projets à court et long terme devront apporter une amélioration de la situation :

- aménagement d'un giratoire sur le carrefour des routes de Drize et de Troinex ;
- élargissement de la route de Drize en direction du Rondeau (du côté ouest du tronçon supérieur de la route) et la création d'une voie de bus à la descente.

A l'intérieur du site de Battelle, les accès et le réseau interne seront réorganisés de la manière suivante :

- l'accès routier actuel depuis le carrefour de la route de Drize et le chemin de Pinchat sera abandonné et réservé aux piétons et vélos uniquement ;
- l'accès pour l'ensemble de la partie universitaire et HES sera assuré par le nouveau giratoire sur les routes de Drize et de Troinex.

11. Places de stationnement

Selon le plan de coordination, l'ensemble des places de stationnement de la partie Université/HES du site devrait être regroupé dans un nouveau parking souterrain qui se situerait sous l'esplanade. En contrepartie, les places existantes en surface seront abandonnées. L'étude de ce projet est en cours, sous la direction de la Fondation des parkings.

12. Cheminements pour piétons et itinéraires cyclables

Les principaux cheminements pour piétons sont :

- depuis le Rondeau de Carouge, l'accès par le parc ;
- depuis l'arrêt TPG « De Staël », par le chemin de Grange-Collomb et le nouveau giratoire projeté ;

- une piste mixte piétons/vélos entre le Rondeau de Carouge et le chemin Vert, longeant le site de Battelle au nord ;
- un nouveau chemin pour piétons et vélos parallèle à la route de Drize (côté aval, à créer) ;
- éventuellement, depuis le périmètre du futur CO Drize, par une passerelle sur la route de Drize.

Les principaux accès pour vélos passent :

- par les routes de Drize et de Troinex (qui seront équipées de pistes cyclables) et le nouveau giratoire ;
- par le chemin de Grange-Collomb ;
- par la piste mixte entre le Rondeau de Carouge et le chemin Vert.

13. Synergies Université-HES

Il y aura lieu d'étudier les synergies possibles entre les activités universitaires et HES comme par exemple l'aula et la cafétéria.

14. Concours d'architecture

Un concours d'architecture à un degré sera organisé par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL). Le concours se déroulera selon une procédure ouverte soumise à l'Accord GATT/OMC, à l'Accord Intercantonal sur les marchés publics, au règlement genevois sur la passation des marchés publics et sur la base du règlement SIA 142.

L'implantation du futur bâtiment, ses dimensions et son gabarit étant définis par le PLQ, le concours d'architecture se déroulera en un seul degré.

15. Concept énergétique, développement durable

Dès les premières phases de planification, le projet devra intégrer la notion de développement durable, dont les principaux objectifs sont la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique.

De même, l'élaboration d'un concept énergétique commun pour l'ensemble des bâtiments de l'Université et des HES sera étudiée.

De façon générale, les architectes auront très tôt une démarche coordonnée avec les ingénieurs CVSE, afin d'établir un cahier des charges spécialement adapté au projet.

De plus, conformément aux lois, normes, règlements et directives en vigueur, un concept énergétique sera établi par les mandataires. Cette démarche a pour objectif l'optimisation de toutes les mesures à prendre dans les domaines de la construction, des installations techniques, de l'exploitation et de la gestion. Le concept énergétique comprendra donc :

- une approche énergétique ;
- une démarche visant à limiter les besoins en énergie de la construction et de ses installations et à minimiser les besoins en énergie non renouvelable ;
- les variantes nécessaires permettant au maître de l'ouvrage de faire ses choix en toute connaissance de cause.

Le concept énergétique devra être validé par le service cantonal de l'énergie.

16. Délais

Les travaux devraient débuter au printemps 2007, permettant la remise des locaux aux utilisateurs pour la rentrée 2009.

17. Coût des études

Le montant proposé pour l'étude du projet de construction de ce nouveau bâtiment est basé sur une estimation du coût probable des travaux et des honoraires estimés à 28 500 000 F, non compris la TVA, les accès routiers, les cellules photovoltaïques, les équipements mobiles, les divers et imprévus, le renchérissement et la participation au Fonds cantonal d'art contemporain.

Le montant du crédit d'étude représente :

- Concours d'architecture (prix attribués aux participants, indemnisation des membres et experts du jury, frais d'édition de documents, organisation de la procédure)	489 000 F
- Frais d'étude pour la construction	1 590 000 F
- TVA (7,6%)	<u>158 000 F</u>
Total crédit d'étude y compris TVA	2 237 000 F

18. Conclusion

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi et de voter ce crédit d'étude qui permettra d'élaborer un projet pour la construction de ce nouveau bâtiment pour les HEG.

Annexes :

1. *Plan de situation*
2. *Programme des locaux*
3. *Planification des charges et revenus de fonctionnement*
4. *Planification des charges financières en fonction des décaissements prévus*
5. *Préavis technique du département des finances*

ANNEXE 1



ANNEXE 2

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

HAUTE ECOLE DE GESTION
PROGRAMME

N° local	ZONES D'ACTIVITES	nb	m2		
			surface	surf.totale	total zone
1	Hall d'entrée				500
1.01	Espace de détente, lieu de rencontre et d'exposition	1	450	450	
1.02	Accueil, contrôle d'accès, renseignement	1	50	50	
2	Enseignement & Formations postgrades				3180
2.01	Salle sèche	21	80	1680	
2.02	Atelier informatique	9	80	720	
2.03	Auditoire	3	100	300	
2.04	Salle polyvalente	12	40	480	
3	Recherche & Prestation de service				1550
3.01	Bureau professeur	50	15	750	
3.02	Bureau assistant	30	10	300	
3.03	Laboratoire	6	30	180	
3.04	Salle de réunions	6	30	180	
3.05	Salle des professeurs	1	80	80	
3.06	Documentation	1	60	60	
4	Aula				650
4.01	Salle pour 400 personnes avec scène et régie	1	400	400	
4.02	Foyer et vestiaire	1	200	200	
4.03	Dépôt matériel	1	50	50	
5	Cafétéria				600
5.01	Réfectoire pour 300 personnes	1	450	450	
5.02	Cuisine et self-service	1	100	100	
5.03	Locaux annexes et dépôt	1	50	50	
6	Administration				600
6.01	Direction	2	40	80	
6.02	Secrétariat direction	2	15	30	
6.03	Secrétariat réception	1	60	60	
6.04	Administration	1	60	60	
6.05	Comptable	1	20	20	
6.06	Bureau filière	6	15	90	
6.07	Salle de conférence	1	80	80	
6.08	Salle de travail	2	40	80	
6.09	Local de gestion	1	40	40	
6.10	Local informatique	1	40	40	
6.11	Local polycopie	1	20	20	

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

**HAUTE ECOLE DE GESTION
PROGRAMME**

N° local	ZONES D'ACTIVITES	nb	m ²		
			surface	surf. totale	total zone
7	Services				420
7.01	Infirmerie	1	40	40	
7.02	Economat	1	30	30	
7.03	Atelier assistant technique	1	60	60	
7.04	Local serveur	1	30	30	
7.05	Archives	1	40	40	
7.06	Local concierge	1	10	10	
7.07	WC femmes et hommes	7	30	210	
TOTAL TOUTES ZONES					7500

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 2 237 000 F en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute Ecole de Gestion sur le site de Battelle

Projet présenté par le DAEL

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	33'000	61'518	85'518	106'258	106'258	106'258	106'258	106'258
Charges en personnel [30] <small>(augmentation des charges de personnel, formation, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule <small>(fluides (eau, énergie, combustibles), concédages, entretien, location, assurances, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment <small>(mobilier, fournitures, matériel culinaire et/ou spécifique, véhicule, entrées, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33]	33'000	61'518	85'518	106'258	106'258	106'258	106'258	106'258
Intérêts (report tableau)	33'000	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518
Amortissements (report tableau)	0	0	24'000	44'740	44'740	44'740	44'740	44'740
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocroti de subvention ou de prestations [36] <small>(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] <small>(augmentation de revenus (impôts, emplacements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] <small>(revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	33'000	61'518	85'518	106'258	106'258	106'258	106'258	106'258
Remarques :								

Signature du responsable financier :

Date :

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISEMENTS PRÉVUS

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 2 237 000 F en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute Ecole de Gestion sur le site de Battelle

Projet présenté par le DAEL

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Investissement brut	1'200'000	1'037'000	0	0	0	0	0	2'237'000
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	1'200'000	1'037'000	0	0	0	0	0	2'237'000
Bâtiments administratifs (compris études relatives)	1'200'000	1'037'000	0	0	0	0	0	2'237'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	-33'000	61'518	85'518	106'258	106'258	106'258	106'258	106'258
Intérêts	33'000	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518	61'518
Amortissements	0	0	24'000	44'740	44'740	44'740	44'740	44'740
								charges financières récurrentes
								106'258
								61'518
								44'740

Signature du responsable financier :

Date :

